

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 80100413.6

51 Int. Cl.³: **A 63 B 67/10**
A 63 B 67/20

22 Date de dépôt: 28.01.80

43 Date de publication de la demande:
05.08.81 Bulletin 81/31

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB NL SE

71 Demandeur: **Cisterni, Leandro**
Dacio Raggi 223
I-47100 Forlì(IT)

72 Inventeur: **Cisterni, Leandro**
Dacio Raggi 223
I-47100 Forlì(IT)

74 Mandataire: **Racheli, Adele**
ING. A. RACHELI & C. Viale San Michele del Carso 4
I-20144 Milano(IT)

54 **Jouet individuel pour le rebondissement aérien d'une balle.**

57 Jouet (10) individuel comportant: un châssis à fourche (12) doué à la partie centrale et à l'extérieur d'une poignée (13), tandis qu'aux extrémités libres des dents de la fourche (12), deux surfaces élargies (14) sont réalisées l'une en face de l'autre; une balle (5) reliée, grâce à un fil flexible (6) étant telle que la balle (5) puisse arriver à contacter et frapper les surfaces (14) successivement et à grande vitesse.

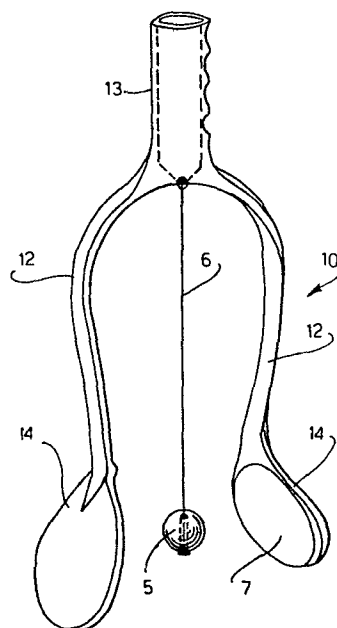


FIG. 3

Titulaire:

LEANDRO CISTERNI

I- 47100 FORLI'

Via Donizetti, 37

Jouet individuel pour le rebondissement aérien d'une¹
balle.

L'objet de la présente invention est un jouet individuel pour
le rebondissement aérien d'une balle, en particulier d'une
balle partiellement reliée à un châssis à fourche.

5. Le but de la présente invention est celui de réaliser un jouet
qui permet, à chaque individu, le rebondissement aérien d'une
balle, par rebondissement, à partir d'une première position à
une autre spéculaire à la première, et vice-versa.

10. Un autre but de la présente invention est celui de permettre
ce qu'on a ci-dessus mentionné, indépendamment de la position
prise, dans l'espace, par ledit jouet.

Ces buts sont atteints grâce à l'invention en question, qui
est caractérisée par le fait de comprendre un châssis à fourche,

- 2 -

doué, à la partie centrale et à l'extérieur, d'une poignée, tandis qu'à l'intérieur, les deux dents de la fourche se terminent par deux surfaces élargies, l'une vis à vis de l'autre et à la base des deux dents le châssis à fourche porte un fil flexible, à l'extrémité duquel est reliée une balle, se trouvant à la hauteur des deux surfaces élargies; la longueur dudit fil flexible est donc telle que la-dite balle puisse contacter l'une et l'autre des deux surfaces ayant une forme préférablement ronde ou ovale.

5. Une solution préférée de l'invention prévoit que les surfaces élargies frappées par la balle soient dirigées légèrement en dehors, de façon à soumettre le fil à une traction continue.

Une autre solution préférée de l'invention prévoit que le châssis à fourche soit réalisé d'une matière particulièrement

15. convenable pour faire rebondir la balle.

Encore une autre réalisation préférée de l'invention prévoit que les surfaces élargies soient revêtues sur la face frappée par la balle d'une matière destinée à faire rebondir mieux la balle, ou bien d'une matière qui peut amortir le bruit produit

20. par celle-ci.

D'autres caractéristiques de la présente invention seront plus évidentes de la description détaillée d'une forme préférée, mais non limitative de réalisation de l'invention en question, illustrée seulement à titre d'exemple sur le dessin annexé, où:

- 3 -

la Figure 1 est une vue de face d'une réalisation préférée de l'invention;

La Figure 2 est une vue d'une seconde réalisation de l'invention; et

5. La Figure 3 est une vue en perspective et agrandie de la réalisation de la Figure 2.

- En se rapportant tout d'abord à la Figure 1, on a indiqué par 1 le jouet dans son ensemble, constitué par un châssis à fourche 2, doué d'une poignée 3 et de deux dents 2a aux extrémités libres
10. de laquelle on a réalisé deux surfaces planes 4, de préférence ovales ou elliptiques et raccordées à la partie supérieure au châssis 2. Une balle 5 est reliée, au moyen d'un fil flexible 6, au châssis 2, ou mieux au fond de l'espace entre les dents 2. La longueur de ce fil flexible 6 est au moins telle que la balle 5
15. puisse arriver à contacter les surfaces planes 4, qui sont placées l'une vis à vis de l'autre, disposées de préférence perpendiculairement à la trajectoire de la balle 5. Dans la réalisation de la Figure 1 lesdites surfaces 4 sont placées essentiellement perpendiculaires à la trajectoire de la balle 5, oscillante entre
20. les deux surfaces 4.

- Dans les réalisations des Figures 2 et 3, les surfaces 4 sont indiquées par 14 et elles sont inclinées, toutes les deux vers l'extérieur, du même angle A, par rapport au plan pointillé P perpendiculaire à la trajectoire pendulaire de la balle. Les
25. surfaces 14 sont fixées à l'extrémité 12a du châssis à fourche 12, comme dans la réalisation de la Figure 1, tandis qu'une poignée

indiquée par 13 est fixée à son tour dans la zone médiane dudit châssis, vers l'extérieur.

- La balle 5 peut ainsi effectuer des oscillations alternées en partant d'une surface plane 4 à l'autre, en maintenant toujours
5. le fil 6 en tension, quelque soit la position de la balle 5 par rapport au point de fixation du fil 6 qui la relie, c'est-à-dire même si la balle est placée à la partie supérieure de la poignée 3 (ou 13).

- La châssis 2 (ou 12) est de préférence d'une seule ¹ pièce avec
10. la poignée 3 (ou 13) et il est constitué par une matière telle à permettre un bon rebondissement de la balle 5 à chaque coup sur les surfaces 4 (ou 14).

- Le côté intérieur 7 des surfaces 4 (ou 14) peut être revêtu d'une matière qui amortit le bruit ou qui fait mieux rebondir
15. la balle. Lesdites matières peuvent être par exemple le feutre ou le coutchou, respectivement.

- Pour faciliter la connexion initiale de la balle 5 au fil 6 et ce dernier au châssis 2 (ou 12) à l'assemblage, la poignée 3 (ou 13) et respectivement la balle 5 doivent présenter un trou
20. longitudinal passant, indiqué par les traits pointillés sur la Figure 3.

Le jouet en question, structuré comme ci-dessus, permet, à qui l'emploi avec adresse, de rebondir la balle 5 d'une surface à l'autre, indépendamment de la position prise dans l'espace

- 5 -

dudit jouet, qui ainsi réalise les évolutions les plus variées pouvant se placer, avec la balle en mouvement, même au-dessus de la tête du joueur.

Titulaire:

LEANDRO CISTERNI

I- 47100 FORLI'

Via Donizetti, 37

Re v e n d i c a t i o n s:

1

1. Jouet individuel pour le rebondissement aérien d'une balle, caractérisé par le fait de comprendre: un châssis à fourche (2, 12) doué à la partie centrale et à l'extérieur d'une poignée (3, 13), aux extrémités libres des dents (2, 12a) de la fourche étant réalisées deux surfaces élargies (4, 14) l'une en face de l'autre; une balle (5) est reliée au moyen d'un fil flexible (6), à la base de la fourche entre les dents (2, 12), la longueur dudit fil flexible (6) étant telle que la balle (5) puisse arriver à contacter, l'une après l'autre, lesdites surfaces (4, 14), en rebondissant rapidement.

2. Jouet selon la revendication 1, caractérisé en ce que les surfaces élargies (4, 14) sont dirigées vers l'extérieur et forment un angle (A) avec les plans (P) perpendiculaires à la trajectoire pendulaire de la balle (5).

- 2 -

3. Jouet selon les revendications précédentes, caractérisé en ce que le châssis (2, 12) est réalisé d'une matière destinée à favoriser le rebondissement de la balle, par exemple polystyrène anti-choc.

4. Jouet selon les revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdites surfaces (4, 14) sont revêtues dans leur côté intérieur (7) d'une matière destinée à amortir le bruit, mais aussi destinée à faire mieux rebondir la balle (5), par exemple feutre ou caoutchou.

4

1/1

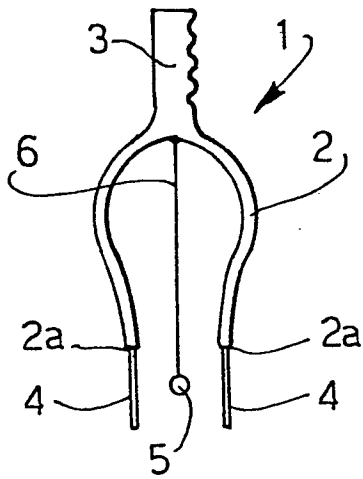


FIG. 1

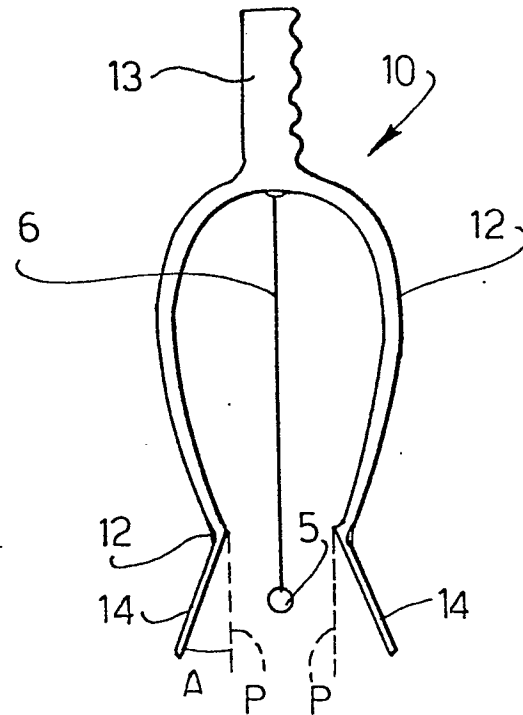


FIG. 2

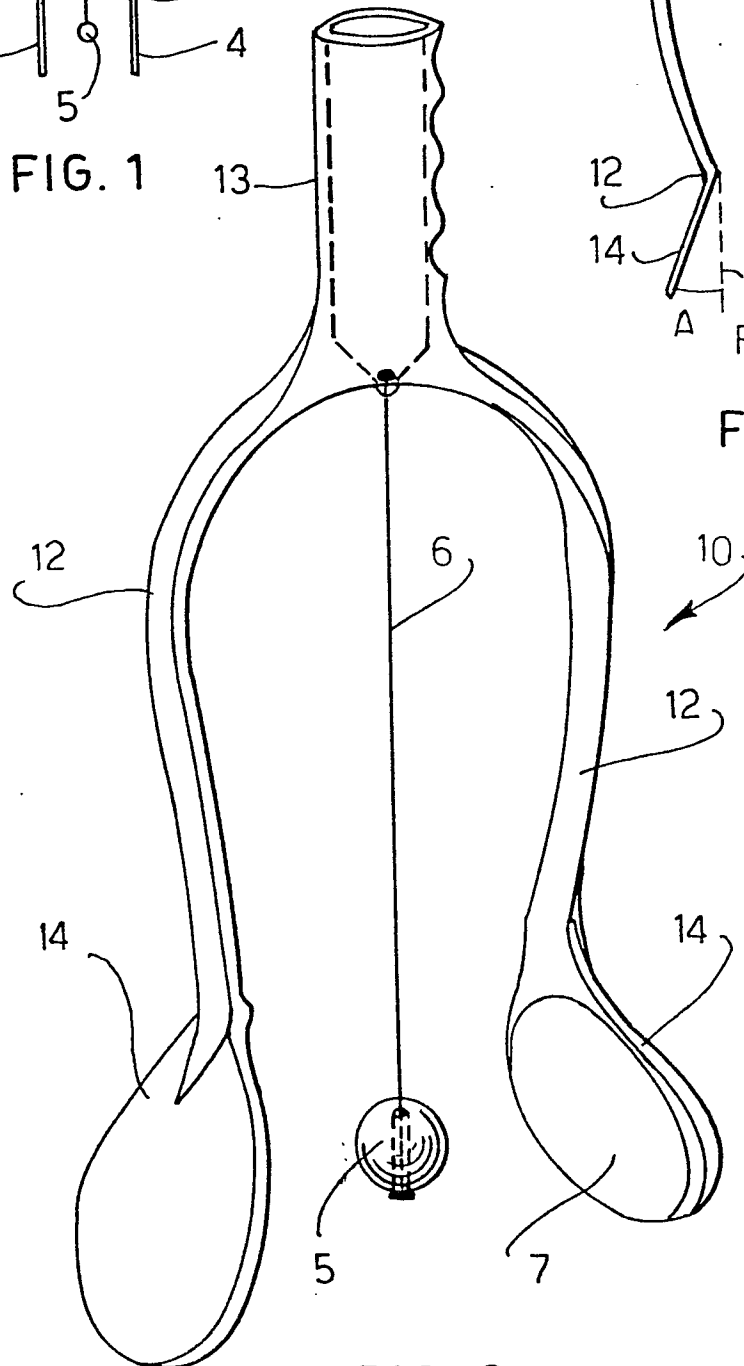


FIG. 3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
	<u>US - A - 3 747 928</u> (SPRANSY et al.) * revendication 1; fig. * --	1	A 63 B 67/10 A 63 B 67/20
	<u>FR - A - 2 158 766</u> (BOUILLET) * revendications 1,2,8; fig. 1 * --	1,3,4	
	<u>CA - A - 908 681</u> (LAPLANTE) * revendications 1, 5; pages 3, 4; fig. 1 * --	1,3	
	<u>US - A - 2 208 086</u> (SINGER) * revendication; fig. 2 * --	1	
A	<u>FR - A1 - 2 340 755</u> (MAGNIN) * revendications 1 à 3; fig. * --		A 63 B 59/00 A 63 B 65/12 A 63 B 67/00 A 63 F 9/02 A 63 H 33/18
A	<u>FR - A1 - 2 379 298</u> (DUPRE) * fig. 1 * --		
A	<u>FR - A - 2 184 409</u> (NAKAB) * fig. * --		
A	<u>DE - A1 - 2 335 494</u> (KOHNER BROS. INC.) * revendications 1, 4 * --		
A	<u>DE - U - 7 326 212</u> (GUERRA) * fig. 3 * ----		
☒ Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
			&: membre de la même famille. document correspondant
Lieu de la recherche Berlin		Date d'achèvement de la recherche 26-09-1980	Examineur DROPMANN